



Description de poste

Gestionnaire : Acquisition des connaissances et engagement des intervenants

DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Ce poste est pour un gestionnaire de l'acquisition des connaissances et de l'engagement des intervenants qui couvrira le Québec et les provinces de l'Atlantique. Relevant du directeur national, ce poste coordonne et gère l'acquisition des politiques, des pratiques et des services provinciaux (programmes), leur phase de développement, l'évaluation des résultats de la recherche, et l'engagement des intervenants, afin d'appuyer le Centre national d'innovation AGE-WELL dans l'avancement des politiques et des pratiques en matière de technologie et de vieillissement. Le gestionnaire supervise le travail du coordonnateur.

La composante de connaissances comprend le contact, l'obtention d'information, l'évaluation, le recrutement et le traitement de politiques, de pratiques et de services de l'Ontario à la Colombie-Britannique, et la collecte et l'analyse de publications (savantes, nouvelles, etc.) selon les protocoles établis.

La composante de traduction des connaissances comprend la vérification des pratiques provinciales canadiennes actuelles en relation avec les meilleures pratiques et les normes acceptées, les publications savantes dans le domaine, l'assistance au développement, la communication, la dissémination et la mise en œuvre de nouvelles lignes directrices, et l'évaluation des méthodes et effets des améliorations planifiées du service.

Dans l'ensemble, le poste visera à assurer le développement et la mise en œuvre efficace et efficiente des politiques, des pratiques et des services (programmes) existants et nouveaux qui pourraient comprendre ou non la mise en œuvre des technologies nouvelles et existantes pour les soins des aînés et le vieillissement en santé au Nouveau-Brunswick, ainsi que leur mise à l'échelle partout au Canada.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

ENGAGEMENT DES INTERVENANTS

1. Appuyer les intervenants du milieu de la recherche dans la planification, le développement et la mise en œuvre des protocoles de recherche en respectant les paramètres de la recherche et de la traduction des connaissances.
2. Développer et maintenir un lien avec les intervenants clés du gouvernement provincial grâce à des réunions régulières.



Centre national d'innovation d'AGE-WELL

*Faire avancer les politiques et les pratiques
dans le domaine des technologies et du vieillissement*



Fondation de la
recherche en santé
du Nouveau-Brunswick



YORK
CARE CENTRE
PROVIDING QUALITY OF LIFE



3. Coordonner la planification, l'organisation et la mise en œuvre d'activités de recherche et de procédures pertinentes, assurer le flux de travail efficace et le développement de politiques et de procédures de qualité pour appuyer leur produit ou leur pratique.
4. Aider les intervenants à identifier les points de pression en matière de politique actuelle et future par l'entremise d'un système de communication en ligne qui appuie la rétroaction des intervenants comme des sondages et l'analyse de données.
5. Offrir de l'éducation aux intervenants sur les programmes et systèmes du réseau.
6. Établir des systèmes et procédures pour la collecte de données, en respectant le protocole de recherche établi.
7. S'assurer que toutes les activités cliniques sont effectuées selon les protocoles de recherche établis et respectent les procédures cliniques acceptables et les normes de sécurité grâce à l'éducation et au soutien.
8. Travailler avec le milieu de recherche pour améliorer la capacité et l'aptitude en matière de recherche appliquée en santé tout en faisant la promotion de la culture axée sur la recherche.
9. Fournir la collaboration et la coordination administrative entre les chercheurs et les départements connexes, les sujets de recherche, les organismes commanditaires, et/ou les organismes de réglementation.
10. Travailler avec les organismes de réglementation gouvernementaux pour aider au développement de politiques et de procédures pour l'évaluation des technologies et des pratiques émergentes pour les soins aux aînés.
11. Représenter et promouvoir les objectifs et les activités des études de recherche auprès de divers organismes internes et/ou externes, tel qu'approprié.
12. Développer et offrir des ateliers pour l'éducation des intervenants pour le développement des politiques et de procédures, ainsi que des modules de cyberapprentissage pour appuyer la mise en œuvre de leur produit ou de leur pratique.
13. Peut superviser et guider le travail d'autres employés de soutien qui participent aux activités du Centre.
14. Participer à l'analyse et à la présentation de résultats et des conclusions des projets de recherche.
15. Effectue diverses tâches liées à ces responsabilités, tel que demandé par le coordonnateur national.

TRADUCTION DES CONNAISSANCES

1. Collecter et inventorier les technologies émergentes et les meilleures pratiques pour les soins aux aînés.
2. Offrir l'analyse des politiques et des pratiques actuelles grâce à la collecte de données sur l'amélioration de la qualité par l'entremise de sondages, de groupes de discussion,



et de réunions avec les patients/médecins, et établir des normes de rendement de base pour déterminer l'état des procédés actuels.

3. Travailler dans le cadre pour l'amélioration continue de la qualité afin d'identifier les questions liées à la prestation des services et la solution possible à ces questions grâce à des outils normalisés liés à la qualité.
4. Recommander des changements destinés à corriger ou à améliorer les processus et aider à la mise en œuvre des procédures révisées, le cas échéant.
5. Évaluer les effets des changements sur les processus en effectuant la collecte de données sur les interventions, standardiser les changements efficaces des procédés, et établir des mécanismes pour la surveillance continue des paramètres des processus.
6. Identifier les activités pertinentes de traduction des connaissances, comme des breffages, des séances éducatives et d'autres outils pour les départements de soutien associés.
7. Évaluer les entraves à l'utilisation des connaissances et mettre en œuvre les interventions pertinentes pour la traduction des connaissances. Déterminer les méthodologies pertinentes pour l'évaluation de l'efficacité des interventions en matière de traduction des connaissances.
8. Adapter les connaissances au contexte de l'environnement des politiques et pratiques provinciales, surveiller l'application des connaissances, et assurer l'usage continu des connaissances.
9. Développer et offrir des ateliers destinés à appuyer les gestionnaires et les utilisateurs pour l'appui d'une culture d'innovation et de mobilisation des connaissances.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

Le gestionnaire supervise le coordonnateur.

Le gestionnaire relève du directeur national du Centre d'innovation national AGE-WELL.



COMPÉTENCES REQUISES :

- Expérience en acquisition des connaissances et en engagement des intervenants
- Deux (2) à cinq (5) ans d'expérience en coordination (y compris la collecte de données et la coordination de projet) ou expérience/éducation équivalente en recherche
- Habileté démontrée de travail dans un environnement rapide
- Connaissance et expérience en méthodologie de recherche
- Expérience avec le recrutement des participants et la collecte de données
- Excellentes habiletés en matière d'organisation et de gestion du temps
- Habiletés efficaces en communication interpersonnelle, verbale et écrite
- Expérience démontrée à travailler dans une équipe et/ou un cadre multidisciplinaire
- Excellente connaissance de MS Word, Excel et Outlook
- Habileté à développer et à livrer des présentations
- Volonté d'apprendre de nouvelles compétences, selon ce qui est exigé par le poste
- Excellent bilinguisme en anglais et en français